

Entretien avec Etienne de Poncins, Ambassadeur de France en Ukraine, ancien Rédacteur au Secrétariat de la Convention européenne

Monsieur l'Ambassadeur, nous vous remercions d'avoir donné de votre temps pour nous accorder cet entretien à l'occasion des 20 ans de la Convention européenne alors que vous êtes actuellement Ambassadeur au service des Français en Ukraine, dans le contexte dramatique que l'on connaît. Un mot sur la situation avant d'évoquer la Convention ?

La situation en Ukraine est en effet tout à fait dramatique et inédite depuis des décennies. Cette jeune démocratie, indépendante depuis 30 ans à peine, doit faire face à une agression armée complète et totale de la part des forces russes. L'agression russe du 24 février totalement non provoquée et sans fondement nous ramène tristement aux guerres du XXème siècle.

Notre continent n'a pas connu de pareil conflit depuis l'agression de la Pologne par l'Allemagne nazie le 1er septembre 1939. C'est un rappel tragique. La guerre n'a pas disparu du continent. **Ce ne peut être qu'un encouragement à renforcer le projet européen qui a justement pour ambition de rendre la guerre impossible sur notre continent.**

En 2002, il y a 20 ans exactement, et alors que vous êtes « numéro deux » à l'Ambassade de France à Varsovie, vous êtes mis à disposition auprès des Institutions européennes à Bruxelles et devenez membre du secrétariat de la Convention européenne, auprès du Président Valéry Giscard d'Estaing. Comment cela s'est fait ?

La vie réserve parfois de belles surprises pour qui sait saisir sa chance. Un matin dans mon bureau de Varsovie, je lis un compte-rendu de notre Ambassade à Madrid d'un déplacement du Président Giscard d'Estaing. Il venait d'être désigné par les Chefs d'Etat à Laeken comme Président de la future Convention. Dans ce compte-rendu il est indiqué que le Président souhaitera être entouré d'une équipe d'une « douzaine de fonctionnaires ou de diplomates venus de toute l'Europe ».

Je repose la note et me dis que sur cette douzaine, il y aura nécessairement un Français. Je décide alors de tenter ma chance.

Je contacte Alain Lamassoure auprès duquel j'avais travaillé comme jeune conseiller de 1993 à 1995. Très aimablement mon ancien patron me met en relation avec le secrétariat de VGE. J'obtiens le rendez-vous ardemment désiré.

Vous imaginez mon état de stress lorsque j'ai franchi pour la première fois la porte de la rue Bénouville. Je crois bien que Corinne Husson, l'assistante de toujours du Président, m'a accueilli. J'étais d'autant plus angoissé que la concurrence, masculine comme féminine, était rude (au moins une postulante est devenue ministre par la suite).



Archives personnelles E. de Poncins

L'entretien très courtois et agréable s'est tenu dans le bureau/salle à manger recouvert de la feutrine verte devenue familière par la suite, de même que la pendule de table posée devant le Président. Cet entretien s'est visiblement bien passé. **La réponse positive est venue quelques jours plus tard.** Je n'étais toutefois pas au bout de mes peines car un certain haut diplomate français à Bruxelles s'était mis en tête de placer auprès de VGE l'un de ses « disciples » afin de le « contrôler ». Or s'il y avait bien quelque chose que VGE avait en horreur c'est bien qu'on veuille lui forcer la main. Donc une fois son choix fait, il ne s'en est plus départi.

Et voici comment quelques semaines après avoir présenté ma candidature je me suis retrouvé en route pour Bruxelles traversant toute l'Europe au volant de notre Xantia familiale verte avec quelques effets personnels dans le coffre. Un ami d'enfance m'a gentiment accueilli à Bruxelles.

J'ai débuté le 2 février 2002 quelques jours avant le discours historique du Président de la Convention lors de son ouverture.

Quel homme était V. Giscard d'Estaing, pour vous, et comment travailliez-vous ensemble ?

J'ai d'abord été frappé, dès le premier entretien avec VGE et ensuite tout au long de nos relations, par son exceptionnelle attention aux autres.

Lorsque vous étiez avec lui en entretien ou en voiture par exemple, il vous consacrait toute son attention, vous interrogeait, vous écoutait attentivement, recueillait votre avis. Il n'était pas du genre à accepter d'être dérangé.

Auprès de lui, j'ai appris le calme et la pondération, le besoin de donner du temps à la réflexion. Jamais un geste d'énerverment ou d'impatience. On ne fait rien de bon dans l'urgence.

J'ai eu aussi l'immense privilège de l'accompagner dans un certain nombre de voyages en Europe. Le Président respectait à la lettre son emploi du temps. Jamais de précipitation ou de changements brutaux.

Sa très grande courtoisie m'a aussi beaucoup impressionné. La politesse était une qualité que l'on nous attribuait à nous Français depuis au moins le XVIIIème siècle. Et le Président la respectait scrupuleusement avec tous ses interlocuteurs. Fruit d'une éducation du début du XXème siècle, elle témoignait d'une époque malheureusement disparue mais qui survivait en lui. Jamais il n'y manquait.

Ces qualités m'ont beaucoup marqué et ont été sources d'inspiration. Qu'une personnalité qui a dirigé la France pendant sept ans ne se laisse pas aller à l'agitation du moment fut une leçon pour la vie.

Je dois dire que lorsque j'ai eu à gérer la situation difficile de notre Ambassade à Kiev les premiers jours de la guerre d'Ukraine, je me suis souvenu de l'attitude impassible du Président Giscard d'Estaing.



Archives personnelles E. de Poncins

Je me suis efforcé de me ménager des temps de réflexion, de ne pas prendre de décisions hâtives et de toujours recueillir l'avis de mes proches collaborateurs dans le calme et la sérénité. **Cette « méthode giscardienne » n'empêche nullement d'être réactif et efficace. Elle permet en revanche d'éviter les embardées et de garder la maîtrise de soi comme de la situation.** Elle rassure ses collaborateurs. Plus on est placé haut dans la hiérarchie politique et administrative plus, à mon sens, on doit se garder de céder à des mouvements brusques et désordonnés.

La Convention européenne avait une composition et une méthode de travail novatrice et originale. Que vous a-t-il particulièrement marqué quant à son format (forme) et quant à ses débats de fond ?

Tout était nouveau dans la Convention européenne : sa composition (102 conventionnels issus de toute l'Europe, y compris de pays qui n'étaient encore que candidats), son organisation, son mode de fonctionnement et de décision (par consensus mais encore fallait-il définir ce qu'on entendait par là). **On défrichait un terrain vierge. C'était enthousiasmant. Il fallait tout inventer.**



CONVENTION / Service Presse PE

Le Président Giscard d'Estaing était à la barre d'un lourd vaisseau. Le risque était que la confusion s'installe et que cela « parte dans tous les sens ». Certains d'ailleurs le souhaitaient.

Lui dominait tout ce brouhaha de toute sa hauteur, de sa vision profondément européenne et de son intelligence sans pareille.

Il savait fixer le cap, laisser les discussions souvent houleuses se tenir et, à la fin, en tirer quelques conclusions avec un brio inimitable. Il savait parfaitement conserver des débats ce qui correspondait le mieux à sa vision mais sans cependant passer totalement à la trappe ce qui n'allait pas dans son sens. Il mettait dans cet exercice de funambule juste ce qu'il fallait de mauvaise foi, tout en évitant, parfois de justesse, de pouvoir être accusé de partialité. Du très grand art qu'il aimait exercer en trois langues, français évidemment mais également anglais et allemand, tout en y conservant bien sûr à chaque fois son chuintement auvergnat si particulier. Même ses détracteurs au sein de la Convention ne pouvaient s'empêcher de rester coi devant tant de talent.

Il savait surtout se réserver, en chasseur qu'il était, les meilleurs morceaux, c'est-à-dire les questions institutionnelles.

Tout au long de ces deux ans, il est donc resté au-dessus de la mêlée, sachant garder de la hauteur. Et tout cela, tout en préservant des temps libres, une vie privée et en évitant d'être en permanence à Bruxelles.

Il savait surtout mettre sur la table les bons débats au bon moment avec une capacité de synthèse incroyable.



CONVENTION / Service Presse PE

J'étais à ses côtés, lorsque le premier je crois, il a publiquement posé la question de la pertinence de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Ce fut un coup de tonnerre mais il avait su lever le tabou que nul n'osait formuler. La dernière caractéristique qui me revient à l'esprit lorsque je me remémore l'attitude de VGE au cours de ces années, c'est le sentiment qu'il était parfaitement heureux d'être là où il était. On sentait presque physiquement son plaisir d'avoir retrouvé des responsabilités de premier plan, de respirer à nouveau l'air des cimes du pouvoir, de côtoyer les hauts dirigeants européens. Sans doute pour la première fois depuis mai 1981, il était totalement épanoui.

Au terme d'un parcours inégalable et au coucher d'une si longue carrière, le sentiment d'un bonheur retrouvé l'envahissait. Je m'avance peut-être, sa famille confirmera ou infirmera, mais **je pense qu'avec ses années au Ministère des Finances, ces deux ans à la tête de la Convention furent les plus heureux de son long parcours.**

Ceci fut également une leçon de vie que je conserve précieusement : tant de responsables politiques paraissent malheureux dans leurs fonctions, angoissés qu'elles s'achèvent, assaillis par les tracas ou les vaines polémiques. VGE m'a appris qu'il fallait savoir apprécier l'exercice des responsabilités, goûter le moment présent et faire abstraction des chicanes quotidiennes qui sont le lot commun lorsqu'on accède à une fonction de premier plan.

Mais ne croyez pas que je me laisse emporter par l'enthousiasme ou l'admiration béate. Comme tout un chacun, il lui est arrivé de commettre des maladresses d'analyse ou des erreurs d'appréciation. Ainsi, avec d'autres, il s'est laissé sans doute emporter dans son enthousiasme réformateur. Il a ainsi contribué à faire prendre à la Convention des orientations qui se sont révélées dangereuses pour la suite du processus de ratification. Je pense notamment à l'ambition du texte afin d'en faire un « traité constitutionnel ». C'était légitime et bienvenu sur le fond mais cela a été incompris des peuples et ainsi a largement contribué aux échecs référendaires en France et aux Pays-Bas. Une approche moins flamboyante, plus terre à terre et plus pragmatique aurait sans doute permis d'éviter ces écueils.

Quelle était, selon vous, la plus importante des innovations contenues dans le Projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe ?

Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe a, pour la première fois, tenté de clarifier les institutions européennes et de donner une cohérence entre les trois grandes institutions : le Conseil européen (réunion des chefs d'Etat et de gouvernement), le Parlement et la Commission européenne. Ce trio incontournable fait avancer l'Europe.

La plus structurante des nombreuses innovations de la Convention portait donc sur la mise en place d'une présidence stable du Conseil européen avec un Président élu par ses pairs pour un mandat de cinq ans.

Mais, si l'on y réfléchit bien et c'est triste à dire, en réalité la disposition la plus importante fut l'introduction, à la demande d'ailleurs de VGE, d'une clause appelée à un grand avenir, l'article 50 permettant à un Etat de quitter l'Union européenne.

C'est cet article qui a permis le Brexit. Pour VGE, l'UE ne devait pas être une « prison des peuples » ou « un train dont on ne pourrait pas descendre ».

On l'oublie souvent mais jusqu'à la Convention, il n'existait aucune clause juridique permettant de mettre fin à son appartenance à l'UE. Sans l'article 50, la volonté britannique de sortir aurait créé une grave crise juridique et politique européenne.

L'article 50 a permis d'organiser et d'encadrer notamment dans le temps ce processus de sortie. Pour la petite histoire, je garde un souvenir fort du moment exact où a été rédigé cette disposition clé. C'était rue Bénouville, par une belle journée de printemps sur la terrasse ensoleillée donnant sur le bureau du Président. VGE avait en effet réuni et fait venir de Bruxelles une toute petite équipe du secrétariat pour rédiger en toute discrétion les articles clés institutionnels de la Convention. **Le texte que nous avons alors rédigé est, à la ponctuation près, celui qui a parcouru toutes les étapes d'adoption.** On le trouve inchangé aujourd'hui dans le Traité de Lisbonne qui, comme on sait, a succédé à la défunte Constitution européenne.

Votre bilan personnel de la Convention, 20 ans après ?

Une expérience extraordinaire pour le jeune diplomate que j'étais alors. **Le sentiment de contribuer à faire l'histoire.** Et une période d'apprentissage formidable aux côtés de tous les plus grands responsables européens de l'époque. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai souhaité immédiatement transmettre et partager cette expérience dans des ouvrages à destination des étudiants.

Enfin, et c'est sans doute ce qui me chagrine le plus, vingt ans plus tard, le sentiment rétrospectivement que le projet européen tel qu'issu de la Convention était alors à son apogée, qu'il atteignait son pinacle. Il soufflait alors un vent véritablement européen à travers le continent. N'oublions pas que mêmes les Britanniques se montraient constructifs bien qu'avec des réserves. A cette époque, ils envisageaient même de pouvoir adopter l'Euro. Tony Blair l'avait assuré à VGE au cours d'un dîner mémorable au 10 Downing Street. Depuis, le projet européen a connu bien des vicissitudes, des reculs et des échecs bien sûr, à commencer par le référendum négatif du 29 mai 2005, la crise grecque, le Brexit etc. Mais cela nous ne pouvions le savoir dans l'ardeur de vouloir donner à notre continent une structure institutionnelle stable et pérenne.



CONVENTION / Service Presse PE

**VGE -
l'homme
en 3 mots?**

**- profondément européen
dans sa façon de penser**

**- visionnaire dans sa
conception d'un continent
réunifié et**

**- inlassablement
déterminé dans sa
démarche.**

Vous continuez à rester dans le sillage du Président : vous êtes administrateur de la Fondation VGE et Secrétaire du Prix VGE. Un mot sur sa 4^è édition ?

Absolument, à l'issue de la Convention européenne, j'ai gardé le contact avec le Président Giscard d'Estaing qui m'a fait l'honneur de me recevoir régulièrement rue Bénouville et de s'intéresser à mon parcours professionnel. Comme Ambassadeur de France en Bulgarie, j'ai eu le plaisir de recevoir, en famille dirais-je, le Président et son épouse à deux reprises dans un contexte mi-personnel et mi-professionnel. J'ai en particulier le souvenir de l'avoir accompagné visiter le Palais de la Reine Marie de Roumanie sur la côte bulgare. Là aussi ce sont des souvenirs inoubliables.

Au fil des années j'ai noué des relations d'affection teintées de profond respect avec le Président. Echanger presque d'égal à égal malgré la différence d'âge et de position sur le ton de la conversation enjouée avec une personnalité qui, tout jeune ministre des finances, avait passé des heures entières en tête avec le Général De Gaulle me plongeait dans une certaine euphorie. **Disons qu'il était mon modèle, mon mentor et une source d'inspiration inépuisable.** Un père - ou plus exactement un grand père - spirituel et intellectuel en quelque sorte. Lui rendre visite rue Bénouville était un privilège extraordinaire.



Prix VGE 2020 + 2021 au Sénat

Plus tard le Président m'a fait entrer dans sa Fondation. De par mon parcours, je lui ai rapidement proposé d'orienter plus directement l'action de la Fondation VGE vers les questions européennes.

Nous avons alors lancé, en partenariat avec la Fondation Schuman, le Prix VGE qui récompense chaque année un étudiant en affaires européennes. Nous souhaitons ainsi établir une chaîne de transmission entre générations, entre notamment celle des pères fondateurs, celles de VGE qui, jeune député avait voté la ratification du Traité de Rome, la génération intermédiaire aux affaires actuellement, c'est-à-dire la mienne, et la génération en formation et à qui il reviendra de reprendre le flambeau et poursuivre, sans jamais se lasser, l'œuvre engagée. La première édition du prix a pu se tenir en présence du Président Giscard d'Estaing en 2019, ce qui fut une grande satisfaction pour tous.

La Fondation VGE remercie Etienne de Poncins pour cet entretien, effectué le 22/04/2022.